

DÉPARTEMENT DE LA FORMATION,  
DES FINANCES ET DE LA DIGITALISATION  
SERVICE DES FORMATIONS  
POSTOBLIGATOIRES ET DE L'ORIENTATION  
OFFICE DES APPRENTISSAGES

## CONVOCATION - Session 2024

### EXAMENS DE FIN D'APPRENTISSAGE

# MÉCANICIENNE DE PRODUCTION CFC MÉCANICIEN DE PRODUCTION CFC

## Connaissances professionnelles et culture générale

### **Chef-expert :**

Monsieur Christian RUSSI  
Rue Georges-Perrenoud 13  
2400 Le Locle  
Tél. 032 930 81 01  
Courriel : [crussi@comadur.ch](mailto:crussi@comadur.ch)

### **IMPORTANT**

Les plannings d'examens sont annexés à cette convocation. Ils sont indispensables au bon déroulement de votre examen.

Votre numéro de candidat figure sur la liste annexée.

### **TELEPHONES PORTABLES**

Afin de pallier aux nombreux problèmes rencontrés suite à l'utilisation de téléphones portables (natels) ou tout autre moyen de communication à ondes courtes, nous vous informons que ces types d'appareils sont strictement interdits durant le déroulement des examens.

### **EXAMENS**

**Les lieux d'examens, salles et horaires, figurent sur les plannings que vous trouverez en annexe**

**Culture générale :** (selon planning)

Le Vendredi 31 mai 2024 de 09h00 à 12h00 au CPNE-TI, Klaus 1, Le Locle

Moyens auxiliaires autorisés :

- Supports personnels de cours ECG
- Un dictionnaire (papier ou numérique)
- Une calculatrice (pas de téléphone portable)
- Un livre d'orthographe

**Connaissances professionnelles écrites :** (selon planning)

4 juin 2024 de 08h35 à 12h35 au CPNE-TI, Klaus 1, Le Locle

Moyens auxiliaires autorisé :

- Tous les documents de cours

**COMMUNICATION DES RÉSULTATS**

Les résultats seront communiqués aux candidat par courrier postal lorsque le service des formations postobligatoires et de l'orientation aura procédé aux différents contrôles.

La liste des candidat-e-s ayant réussi leurs examens peut être consultée sur le site :

[www.ne.ch/examens](http://www.ne.ch/examens)

Pour les candidat-e-s neuchâtelois-es, la décision d'échec sera notifiée par lettre recommandée.

**CEREMONIE DE REMISE DES TITRES**

Nous vous remercions de vous référer au guide pour les procédures de qualifications dans le canton de Neuchâtel qui se trouve en annexe.

Office des apprentissages  
Pôle Technique – bâtiment – Alimentation

**Annexe**

- liste des candidat-e-s
- guide pour les procédures de qualifications dans le canton de Neuchâtel

**Distribution**

- aux candidat-e-s
- aux membres de la CEFA
- aux expert-e-s
- au CPNE-TI
- au CPNE-ECG